

PLAN DE CIRCULATION

Déchèterie

du Pays de Lauzun

communauté
de communes
du pays
de lauzun



SENS UNIQUE DE CIRCULATION : INTERDIT DE FAIRE DEMI-TOUR

Voie 1 ACCÈS À TOUTS LES FLUX

Voie 2 ACCÈS RAPIDE AUX DÉCHETS VERTS, GRAVATS, BOIS, MOBILIER



Parking : Stationner uniquement sur les emplacements prévus à cet effet



Zone interdite au public



VOIE 1 : ACCÈS TOUS FLUX



**Gros ElectroMénager
Froid et Hors-Froid**



**Petits Appareils en
Mélange et Écrans**



Déchets Dangereux
Peintures, solvants, produits
phytosanitaires, ampoules,
piles, batteries...



Espace réemploi



Déchets enfouis



Métaux



Cartons



Végétaux



**Gravats
EN MÉLANGE**



Bois BRUT



**Mobilier et
bois composés**



VOIE 2 : ACCÈS RAPIDE

**MATÉRIEL DE
DÉCHARGEMENT**
(Chariots, diables...)
**à disposition
des usagers**
pour vider
les déchets.

HORAIRES d'ouverture

Lundi, Mercredi et Vendredi :
13h30 - 18h

Mardi et Jeudi :
8h - 12h et 13h30 - 18h

Samedi : 9h30 - 18h

